

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12204

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue d'Oultremont 40

Objet de la demande : diviser une maison unifamiliale en trois logements, apporter des modifications en façade arrière (escalier extérieur au rez, terrasses aux rez et 2e étage, isolation, lucarne...) et en façade avant (cheminée, garde-corps), rehausser la toiture (isolation) et régulariser la modification des châssis en façade avant

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'habitation, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE) ; le bien se situe dans le périmètre du « Règlement Général sur les bâtisses des quartiers entourant le square Ambiorix et le parc du Cinquantenaire » approuvé en date du 27/02/1992.

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- dérogation du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares à l'article 13. (hauteur sous plafond) ; à l'article 24. (éclairage des locaux sous toiture) ; à l'article 18. (conservation des éléments de façades) ; à l'article 21. (menuiseries) ; à l'article 6. (limite arrière de construction) ;
- dérogation du titre I du RRU à l'art.6 (toiture - hauteur) ; à l'art.4 (profondeur de la construction) ;
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) ;

L'enquête publique se déroule du 09/12/2024 au 23/12/2024.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 07 janvier 2025, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 23/12/2024** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 26/11/2024

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF